

# Le pisé, patrimoine en péril

**F**in octobre, le pisé a connu un regain d'intérêt à Voiron, entre une conférence de l'AHPPV (Association histoire et patrimoine du pays voironnais) et une journée d'information au Pays voironnais. Il faut dire qu'un grand inventaire du patrimoine du territoire a été lancé en 2015 dans le cadre du Pays d'art et d'histoire. Un accent particulier a été mis sur le pisé (lire ci-contre). C'est l'architecte grenobloise Dora Studer, spécialiste de la terre crue, qui a travaillé six mois sur le sujet. Le résultat de son enquête est présenté dans son mémoire, qu'elle a soutenu en juin 2016.

Sur les 34 communes que comptait alors le territoire, elle a recensé et cartographié 4 930 bâtiments contenant du pisé. Ce chiffre repose sur des observations depuis la rue : il y en a sans doute davantage.

## Perte de savoir-faire

"La répartition sur le territoire est, sauf massif de Chartreuse au quart sud-est, relativement homogène, écrit Dora Studer, avec toutefois une part plus importante en ce qui concerne leur nombre pour la moitié nord du territoire (presque 2 700 bâtiments au-dessus de l'axe Chirens/Merlans)." À Voiron même, il y en a 235 (3 % des bâtiments), notamment à Sermorens et Paviot ou sur les coteaux. Sur l'ensemble du territoire, on atteint une moyenne de 10 %. Mais ces pourcentages sont à prendre avec précaution : il faut tenir compte des différences d'urbanisation et de densité de population. Les dernières réalisations en Pays voironnais datent des environs de la Seconde Guerre mondiale.

L'enquête de Dora Studer a montré qu'il y avait différents types de bâtiment utilisant du

pisé : des maisons, des granges, mais aussi des églises (à Charancieu, Saint-Aupre), des écoles (à Velanne), des mairies (à Billeu).

Le problème, c'est que ce patrimoine bâti, "vieux d'au moins un siècle en moyenne", est menacé. Outre les soucis liés aux constructions anciennes, les bâtiments en pisé pâissent de la disparition d'un savoir-faire en matière d'entretien. L'eau est la menace principale : elle fragilise les murs. Cela peut venir d'un manque d'étanchéité de la toiture, de projections liées aux voitures, de remontées du sol. Autre souci : l'utilisation d'enduits étanches, qui empêchent les murs de "respirer" et d'évacuer l'humidité.

La bonne nouvelle, c'est que le pisé est réparable. La mauvaise, c'est qu'il existe plusieurs obstacles : le coût, le manque de savoir-faire et parfois les documents d'urbanisme, qui empêchent de changer la destination d'un bâtiment (transformer une grange en habitation par exemple).

Une fois l'inventaire du Pays d'art et d'histoire (et cette partie sur le pisé) rendu public, il faudra donc voir quelles volontés (notamment politiques) se manifestent pour sauvegarder et/ou réhabiliter ce bâti en pisé. "Tout n'est pas à inventer [...]. De nombreuses actions ont déjà vu le jour sur d'autres territoires [...], affirme Dora Studer. Cependant, ce qui est à inventer est l'automatisme de la prise en compte de ce patrimoine merveilleux et porteur de belles opportunités et la mise en place de toujours plus de collaborations entre les services travaillant sur le territoire pour le développement de projets complexes, issus de réels besoins et ancrés sur le territoire."

Sébastien DUDONNÉ



On trouve des maisons (parfois à plusieurs étages) contenant du pisé notamment à Paviot. Photo Le DU/S.D.

## L'INFO EN +

### LE PISÉ, C'EST QUOI ?

La terre a longtemps été utilisée comme matériau de construction un peu partout dans le monde. Et ce sous plusieurs formes (cuite, crue) et avec différentes méthodes. Pour la terre crue façonnée, on distingue l'adobe ou banco (briques séchées au soleil), le torchis (mélange de terre et de végétaux broyés, projeté sur un treillage de bois), la bauge (mélange de terre et de végétaux broyés, tassé avec une pelle et un gourdin) et le pisé. Il s'agit de terre crue séchée, placée entre des planches serrées par des clés et tassée avec un instrument appelé pisoir.

### LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En 2013, le Pays voironnais a reçu ce label, extension de celui accordé aux Trois Vals et au lac de Paladru en 1991.

## LE CHIFFRE

# 4 930

C'est le nombre de bâtiments contenant du pisé recensés en 2015 dans le Pays voironnais. Il y en a 235 à Voiron.

## Les constructions en pisé peuvent-elles être relancées ?

**R**elancer la construction en pisé : une idée farfelue ? Pas tant que ça. Dora Studer rappelle que "le pisé n'a jamais complètement disparu de la production architecturale mondiale, mais c'est en France, à la suite des premières prises de conscience écologique, qu'il refait petit à petit son apparition"

Certes, les avantages du pisé ne sont plus ceux qui ont favorisé son essor après la Révolution (plus hygiénique, moins inflammable...). Certains demeurent néanmoins : c'est un matériau peu cher et qui dure.

Il se pare aujourd'hui d'autres qualités, d'abord écologiques (matériau naturel, peu de transport, pas d'additifs, faible coût énergétique). Il permet de réguler l'hygrométrie du bâtiment et est facilement modifiable et réparable. Il y a aussi une valeur esthétique.

Ses défauts sont le coût en main-d'œuvre, les qualités isolantes limitées (il met du temps à chauffer et à refroidir), et son absence d'uniformité (il dépend de la terre à l'endroit de la construction) qui pose des difficultés à l'heure où tout est soumis à des normes et à des garanties. Il faut surtout développer la formation des professionnels.

Mais sans aller jusqu'à construire de nouveaux bâtiments, il y a déjà de quoi faire du côté des réhabilitations. Dora Studer estime qu'il serait possible (et souhaitable) de développer une économie autour du "savoir-faire local et de l'usage de matériaux locaux" : "des exemples de filières économiques locales concernant le patrimoine bâti en terre existent déjà en France et se développent avec succès."

S.D.